



## NOTE D'INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Catherine BOURSIER, déléguée territoriale du Val de Lorraine**

Conseillère départementale du canton entre Seille et Meurthe

---

### **Schéma de l'autonomie**

(rapport n°1)

*Seul le prononcé fait foi.*

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les membres du CDAC,  
Mes cher.e.s collègues,

Le schéma que notre collègue, Annie Silvestri nous a présenté pose les bases d'un chantier fondamental dans la prise en charge de la question de l'autonomie.

Je ne reprendrai pas chaque orientation mais je voudrais mettre en exergue 3 éléments qui ont retenu mon attention.

**Ces éléments montrent que ce rapport s'attache à repenser la place de l'utilisateur et de ses proches dans des dimensions parfois insuffisamment prises en compte.**

#### ■ **L'utilisateur citoyen**

Je soulignerai une première dimension fondamentale, celle de **l'utilisateur citoyen**.

Penser les actions en donnant sa place pleine et entière de citoyen à la personne

Etre citoyen ce n'est pas une question d'âge, ce n'est pas une question de degré d'autonomie, c'est un droit pour chacun d'avoir un rôle dans la société. Pas le rôle que la société choisit pour lui mais celui auquel il peut prétendre.

Dans ce schéma, nous réaffirmons une philosophie d'action que nous portons depuis des années au département de Meurthe-et-Moselle : celle que chaque Meurthe-et-Mosellans est un **acteur de son parcours de vie**.

Alors, il faut parfois bousculer les préjugés, dépoussiérer les réflexes archaïques : et faire que le vivre ensemble soit une réalité.

Et bien dans ce rapport les axes d'action sont posés : favoriser la participation à la vie locale, participer aux projets de territoires.

**Un autre axe doit conduire aussi à poursuivre l'évolution déjà enclenchée depuis plusieurs années : il s'agit de la relation entre l'utilisateur et les professionnels.** Nous le démontrons aujourd'hui par votre présence, nous co-construisons la réponse aux besoins.

Qui mieux que l'usager pour expertiser la pertinence entre les besoins et les solutions mises en place. « savoir écouter les personnes » auxquelles les politiques publiques s'adressent. Voilà le gage d'une politique qui a vocation à être efficace.

La bienveillance ne doit jamais nous conduire à penser à la place de ceux dont c'est le quotidien

Le deuxième élément que je tenais à souligner, c'est l'accent mis dans la lutte contre l'isolement.

### ■ **La lutte contre l'isolement**

Il ne pouvait pas y avoir de schéma d'autonomie sans penser à l'isolement des personnes qui est une réalité longtemps sous-estimée

De plus en plus de personnes ont l'impression d'être mises de côté (de leur famille, de la société). Parfois elles sont elles-mêmes pour des raisons diverses dans une situation d'exclusion de la vie en société

**Le schéma met l'accent sur les actions qui aujourd'hui concourent à recréer du lien, à briser l'isolement.**

C'est le cas notamment avec :

Le dispositif MONALISA qui repose sur la mobilisation de citoyens, d'associations et d'institutions.

Ou le service d'écoute téléphonique dans le Lunévillois.

Nous touchons à ce qui est indispensable pour apporter une réponse, à savoir favoriser la mobilisation collective pour rompre l'isolement, permettre aux personnes de pouvoir sortir de chez elles, de faire des rencontres, d'échanger, de garder une vie sociale.

Enfin, le dernier élément que je souhaitais souligner est la question des proches aidants.

### ■ **Soutenir les proches aidants**

La prise en compte du nécessaire soutien aux aidants est une évolution dans la compréhension des défis à relever en matière d'autonomie

Pendant de nombreuses années la société a peu mesuré la charge qui est celle des personnes qui accompagnent un proche. Aujourd'hui, on prend pleinement conscience du rôle de l'aidant

Certes dans des temps plus anciens, la cohabitation des générations était effective, la solidarité de la cellule familiale s'exerçait de fait

La société a évolué : les familles sont plus éclatées, plus éloignées. Et l'entraide repose parfois sur une seule personne.

L'aidant va alors organiser sa vie pour donner du temps à l'autre, pour soutenir, pour faciliter le quotidien

Il peut arriver que la situation soit plus difficile à vivre, il y a une charge physique et émotionnelle forte

Aussi, il faut aller dans le sens de la prise en compte renforcée des besoins des aidants : le soutien dans les démarches, une meilleure coordination des aides, des espaces d'échanges pour libérer la parole, partager les expériences.

La question du temps de répit : un sujet sensible. Qui n'a jamais culpabilisé à l'idée d'évoquer son besoin de souffler. Souvent une forme de culpabilité s'installe quand on évoque ce besoin et pourtant il est légitime. Il ne remet nullement en question la force des liens qui nous unissent à ceux à qui on donne du temps. Une culpabilité ressentie aussi par celui qui bénéficie d'un soutien.

Je suis heureuse que ce rapport intègre cet enjeu car il est primordial et il implique que nous puissions trouver des réponses adaptées comme, par exemple, les offres d'accueil de jour.

Ce rapport ce n'est pas un simple schéma, un simple document de travail, c'est clairement la traduction d'une ambition affichée en matière d'autonomie : repositionner la personne même au cœur d'une politique publique c'est lui redonner tout son sens et garantir qu'elle soit efficace

Les défis restent immenses car entre l'ambition et la réalisation, il y a tout un chemin à parcourir : celui de la coordination entre acteurs, celui de l'évolution des conceptions, celui du portage d'actions.

Il faudra soutenir les démarches innovantes, et surtout permettre aux bonnes pratiques d'essaimer.

Je salue le travail de ma collègue Annie Silvestri, des services et bien évidemment de vous tous qui avaient su apporter un regard expert sur les enjeux de l'autonomie.

Je vous remercie.